

## **ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 novembre 2022 :

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénatrice Duncan, appuyée par l'honorable sénatrice Clement, tendant à la troisième lecture du projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard), tel que modifié.

Et sur la motion d'amendement, telle que modifiée, de l'honorable sénatrice Ringuette, appuyée par l'honorable sénatrice Petitclerc,

Que le projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard), tel que modifié, ne soit pas maintenant lu pour une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts afin qu'il entende des témoins additionnels, y compris le directeur parlementaire du budget concernant le rapport sur les effets budgétaires de ce projet de loi préparé par son bureau.

La motion d'amendement, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Gérald Lafrenière

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 7 juin 2022 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Griffin, appuyée par l'honorable sénateur Tannas, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Dean propose, appuyé par l'honorable sénatrice Saint-Germain, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Gérald Lafrenière